

Réforme des lycées professionnels :

TOUT POUR LES PATRONS, RIEN POUR LES JEUNES !

Après un premier essai en 2022 qui avait rencontré une forte réaction, tant de la part des personnels des lycées professionnels que des élèves, et conduit à sa mise sur pause, E. Macron a annoncé de nouveau une réforme du lycée professionnel. Cette réforme, comme la précédente, constituerait un immense recul.

PAR LA JEUNESSE COMMUNISTE DE L'AUBE



Elle signe l'abandon d'avoir une jeunesse formée professionnellement, mais aussi avec un bagage culturel lui permettant d'exercer sa citoyenneté. Il s'agit d'un abandon pur et simple de la mission éducatrice au profit d'une complète soumission aux logiques du marché.

D'abord en augmentant le nombre de stages et donc en supprimant de facto des heures de matières générales déjà attaquées par les précédentes réformes. Les stages dont la qualité varie fortement d'une situation à une autre ne peuvent pas constituer l'essentiel d'un enseignement. En conséquence, les jeunes en voie professionnelle sont encore et toujours les premières victimes des accidents de travail, car ils servent trop souvent de main-d'œuvre bon marché.

La promesse d'une territorialisation des filières et d'une plus grande emprise de l'entreprise à l'intérieur même des lycées est tout aussi inquiétante. Les jeunes déjà plus souvent fragilisés par la précarité vont se voir assignés à résidence par leur formation. Trop souvent déjà, l'orientation en lycée professionnel se fait par défaut. Laisser le choix aux entreprises des formations présentes sur un territoire, c'est livrer les lycéens et lycéennes à l'arbitraire patronal et à une logique comptable. Le président évoque déjà la fermeture de plusieurs filières « pas assez employables immédiatement ».

Offrir une main-d'œuvre plus que bon marché au patronat.

Ces filières évoquées ont souvent en commun d'être en majorité composés de filles : secrétariat, comptabilité, etc. Cela constitue un point d'inquiétude supplémentaire quant aux orientations genrées déjà fortes en lycée professionnel. De même, la mise en place de « bureau des entreprises » pour la recherche de stage est un danger. Aujourd'hui, les professeurs et chefs de travaux qui accompagnent la recherche de stage le font dans l'intérêt de l'élève, de sa sécurité et de sa scolarité. L'entreprise, elle, ne pensera qu'à sa rentabilité.

L'annonce d'une gratification ridicule ne masque en rien la réalité du projet : détruire le lycée professionnel et offrir quelques miettes pour faire passer la pilule. D'une part, si les lycéens et lycéennes travaillent, c'est bien à l'entreprise de les rémunérer et non à l'État d'offrir une main-d'œuvre plus que bon marché au patronat, ce qui implique donc un vrai salaire.

D'autre part, si trop de jeunes se retrouvent dans l'obligation d'avoir un revenu pour vivre à moins de 18 ans, c'est que leurs parents et tuteurs sont trop pauvres et ce n'est donc pas 1000 € par an qui va améliorer la situation. Ce n'est pas aux mineurs de travailler pour payer leur scolarité, c'est au gouvernement de faire en sorte que chaque jeune vive dans des conditions décentes. Enfin, quid de la mise en place de ces mesures annoncées « dès septembre » alors que les rentrées et les emplois du temps sont déjà en cours dans les établissements ? Comment va-t-on recruter des professeurs pour ouvrir une nouvelle filière en 3 mois ?

La mise en place de la réforme s'annonce de la même façon que celle du baccalauréat général en 2018 : un énorme capharnaüm. Dans un temps aussi contraint encore une fois, le dialogue avec les organisations syndicales, lycéennes et de jeunesse n'a pas pu avoir lieu. Pour nous, l'objectif du baccalauréat professionnel n'est pas de faire de l'insertion professionnelle rapide pour répondre aux besoins locaux du patronat. Elle doit viser à former les citoyennes et les citoyens, les travailleuses et les travailleurs de demain.

LE MOUVEMENT DES JEUNES COMMUNISTES DE FRANCE APPELLE LES JEUNES À SE MOBILISER CONTRE CETTE RÉFORME ET REVENDIQUE :

- Le retrait du projet de réforme des lycées professionnels annoncé.
- Le maintien d'un socle commun d'enseignements généraux.
- Des stages réellement utiles à la formation des jeunes.
- Une planification démocratique des besoins en formations en fonction des défis à relever demain : industrie, santé, transition énergétique.
- La mise en place d'une concertation avec les organisations syndicales, lycéennes et de jeunesse pour un lycée professionnel du 21e siècle.

Troyes

CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Il y a 10 ans, le mariage pour toutes et tous entrain enfin en vigueur après de longues années de combats auxquels le Parti Communiste Français, premier groupe à déposer une proposition de loi en ce sens à l'Assemblée nationale, a pris toute sa part.

PAR LDA

Pour autant, cette victoire ne signifie pas la fin des luttes. Le dernier rapport de SOS homophobie montre une hausse inquiétante des actes homophobes (agressions en hausse de 28 %, explosion de la haine en ligne), preuve que les personnes LGBTI+ ne peuvent encore vivre leur orientation sexuelle, leur identité de genre et leur amour librement. Les actes transphobes sont eux aussi en très forte augmentation et la résurgence de propos transphobes, jusqu'au sein de l'Assemblée nationale, les élu-es du Rassemblement national en tête, est plus que préoccupante.

Malheureusement, le Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023 s'est construit sans réelle prise en compte des revendications des associations. Et, comme toujours, les bonnes mesures ne sont rien si les moyens associés ne sont pas débloqués. Il faut aujourd'hui 14 mois pour entamer une démarche de PMA pour une femme seule, ou pour un couple de femmes ! C'est inacceptable et il faut, enfin, ouvrir ce droit aux personnes transgenres. Il est également urgent de mettre fin aux mutilations sur les enfants intersexes et permettre leur reconnaissance administrative dès leur naissance, et réparer les préjudices subis.

Notre mot d'ordre « Liberté, Égalité, Aimer » doit devenir une réalité au quotidien pour toutes et tous. La section de Troyes du PCF appelle à participer à la marche de la PRIDE de Troyes, samedi 3 juin 2023 à partir de 13H30 Place de la Mairie à Troyes.

PRIDE DE TROYES

Célébrons l'amour à Troyes!

Le 3 juin 2023

Place de la mairie, Troyes

13h30: Stands/ animations

14h30: Début de la marche

@noustoutes10 @echo_feministes

INSUPPORTABLE

Danièle Linhart, lumineuse sociologue du travail, a fait dans le cadre de l'Upopaube deux conférences sur l'« insupportable subordination des salariés »* : à la taylorisation qui fait déjà perdre au travailleur la maîtrise de son travail et de son savoir professionnel, s'ajoutent désormais d'autres techniques managériales qui, par un changement fréquent d'objectif de productivité, de méthode, d'horaires de travail, voire de lieu de travail, l'épuisent, lui font perdre peu à peu confiance en lui et le mettent dans un état de précarisation permanente qui peut mener au burn out et au suicide.

Ce 21 mai, la SNCF vient d'être reconnue coupable de faute inexcusable pour le suicide d'un jeune cheminot de 26 ans, Julien Piéraud, qui s'est allongé sur les rails du site où il travaillait, il y a 5 ans exactement, en plein conflit de réforme du système ferroviaire. Lui qui habitait dans l'Aisne et travaillait au Technicentre de Pantin, devait partir à 3h du matin, faire une heure et demie de voiture, travailler et rentrer chez lui à 17h, soit 14 h d'amplitude horaire. Mais il aimait son travail.

On ne lui a accordé aucun logement SNCF proche de son lieu de travail et son salaire ne lui permettait pas d'en trouver en région parisienne ; on ne lui a pas fourni un poste en journée, on l'a passé au contraire à un 3x8 ne garantissant même pas les week-end. Retards, arrêts de travail, tensions, problèmes financiers, souffrance, suicide. À 26 ans.

Derrière « la SNCF », derrière ce « on », il y a des gestionnaires qui, pour le profit d'une société devenue société anonyme en 2020, vendent les logements SNCF au privé et n'hésitent pas à pressurer les salariés statutaires ou non pour plus d'« efficacité ». Julien Piéraud était syndiqué à SUD-Rail et luttait contre la destruction des droits des cheminots. Le rouleau compresseur d'une gestion déshumaine y a mis fin. Insupportable.

* L'insupportable subordination des salariés, Erès, 2021

VOUS APPRÉCIEZ LA DÉPÊCHE DE L'AUBE FAITES LA CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS ! 1 AN D'ABONNEMENT OFFERT À TOUT NOUVEAU LECTEUR

Nom - Prénom : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Je soutiens la Dépêche, je fais un don de

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22^{ème}, av. Anatole-France 10000 - TROYES

L'ABONNEMENT 2023 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

Nom - Prénom : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Je joins mon règlement de 40 euros (pour 52 numéros)

Je soutiens la Dépêche, je fais un don de

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22^{ème}, av. Anatole-France 10000 - TROYES

www.aubeane.fr

Aubéane
MUTUELLE DE FRANCE

VOTRE
MUTUELLE LOCALE

0% D'ACTIONNAIRE

SANS LIMITE D'ÂGE

100% POUR VOTRE SANTÉ

TROYES
BAR-SUR-AUBE
ROMILLY-SUR-SEINE

03 25 79 10 43
aubeane

IGNORANCE OU MAUVAISE FOI ?

Interrogé par la presse (article du 14 mai) suite à une protestation de la section du PCF de Romilly, interdite de dépôt de gerbe à la cérémonie du 8 mai, Le Maire de Romilly, avant un trait d'acrimonie dont il est devenu coutumier à l'égard de l'opposition de gauche*, a affirmé n'avoir « aucune leçon à recevoir de successeurs de personnes qui sont rentrées en Résistance après l'invasion de l'URSS... ». C'est une contre-vérité. Elle est usée jusqu'à la corde. Non, M. Vuillemin, les communistes sont entrés en Résistance bien avant l'invasion de l'Union soviétique.

L'attaque nazie eut lieu le 22 juin 1941. Pour ne prendre que l'Aube, en juillet 1940, directives avaient été données à Maurice Romagon, de récupérer les armes abandonnées, d'aider à l'évasion des prisonniers de guerre, dont des camps étaient situés dans le département, et de rédiger et distribuer tracts et journaux. Le 5 septembre 1940 se tint, au lieu-dit Le Château des Cours à Saint-Julien-les-villas, une réunion secrète réunissant Romagon, père et fils, et six autres militants. Arrêté en 1940, Maurice Romagon fut fusillé à Clairvaux le 7 mars 1942, ayant demandé à l'être à la place d'un autre condamné à mort de dix-sept ans.

C'est la Mémoire de ces héros et de milliers d'autres qui est de nouveau suppliciée par cette fausse affirmation. La Mémoire et l'Histoire ne sauraient être accommodées au gré de circonstances éphémères ou dans l'intérêt de pouvoirs politiques qui le sont tout autant. L'Histoire, la Mémoire sont unes, indivisibles et biens communs. Ignorance ou mauvaise foi d'Éric Vuillemin ? Nous lui conseillons de lire le livre du collectif "Romilly 39-45 : l'impossible oubli", où sont clairement mentionnés les noms des communistes ayant mené la lutte contre l'occupant dès 1940.

RÉMI

* Qui devrait, sic : « palabrer moins et [...] travailler plus »

SOIT DIT EN PASSANT

À QUI PROFITE LE CRIME ?

Le maire de Saint-Brevin-les-Pins, en Loire-Atlantique, a démissionné. Le jet d'éponge intervient quelques semaines après l'incendie criminel de son domicile, après des mois de menaces en raison de son soutien à un projet de déplacement d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile, déjà présent dans sa ville depuis 2016. Propos haineux sur les réseaux sociaux, menaces, intimidation par l'extrême-droite... Zemmour aux avant-postes. Seuls les députés RN sont restés assis à l'Assemblée Nationale pendant l'ovation debout de tous les autres. Les violences à l'encontre des élu.e.s ont crû de manière exponentielle depuis quelques années.

La démission de Yannick Morez n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel bleu. La revue mensuelle des maires ruraux de France du mois d'avril confirme que le mal-être des maires et, plus globalement des élus locaux, est profond. Plus de 4 000 démissions depuis 2020, dont 1 293 maires. Il ne suffira pas de chançonner : « Les maires, vous êtes formidables ! ». Leur quotidien est fait des réductions des dotations de l'État qui se stratifient d'une année sur l'autre. Le mandat en cours fut particulièrement dur les premières années : Covid, confinement... Puis vinrent la marée montante inflationniste et les hausses de prix qui ne peuvent, sans mentir, s'expliquer par rien d'autre que par la course aux « superprofits ».

Dans un climat sociétal déjà excessivement agressif, de violence sociale elle aussi accrue, tout comme celle d'un pouvoir sans autre pouvoir que d'y recourir pour brutaliser la démocratie, l'interactivité avec la population s'est périlleusement complexifiée. Implacable logique. À qui profite le crime ? Il est temps de resanctuariser la commune comme socle de notre République. Et pas que financièrement !

EL CARRETERO

ASSEMBLEE NATIONALE

UN BUDGET DE VA-T-EN-GUERRE



La loi de programmation militaire, en débat à partir de ce lundi à l'Assemblée nationale, participe de l'inflation mondiale des dépenses militaires, particulièrement élevée sur tout le continent européen, entamée avant la guerre en Ukraine et accélérée depuis.

Résultat : 413 milliards d'euros de budget entre 2024 et 2030. Une augmentation historique : le double de la période 2017-2025. Macron parle d'un « projet de souveraineté nationale ». Nous voyons, plutôt, une sorte de sauvegarde d'intérêts propres articulée à une prétention hégémonique...

La guerre en Ukraine est passée par là, direz-vous. D'où la ligne idéologique – et politique – du chef de l'État, qui joue sur les peurs et les réactions va-t-en-guerre. Contrairement à la posture traditionnelle, qui veut que la défense, comme son nom l'indique, s'occupe de la protection de nos populations et de nos territoires, nous voilà embarqués dans le renforcement des capacités de projection extérieure de nos forces armées, au moment où l'escalade budgétaire en la matière s'observe partout en Europe, en Asie, aux États-Unis.

Le très lucratif marché de la mort se porte bien et les industries de l'armement sont à la pointe de la concentration capitaliste.

Rappelons que ces 413 milliards d'euros doivent servir en premier lieu à l'« adaptation » de la force de frappe nucléaire dont le budget, déjà énorme, atteindra des sommets inégalés (54 milliards d'euros). Autant dire une faute morale et une dérive politique, qui contrevient aux engagements internationaux de la France, notamment au titre du traité de non-prolifération.

Le martial Lecornu, ministre des Armées, dans un long entretien accordé au Parisien début avril jonglait avec les milliards des contribuables français. Il veut son budget de 413 milliards pour 2024/2030 ; il veut son porte-avions à 10 milliards (et opérationnel en 2038) ; il veut 3 milliards de plus tout de suite, « sans attendre », etc...

Lecornu et les siens chipotent au centime près la moindre dépense publique, mais dès qu'on parle canons, alors les milliards valsent et les débats trépassent. Pendant ce temps-là, le très lucratif marché de la mort se porte bien et les industries de l'armement sont à la pointe de la concentration capitaliste.

Question : entendez-vous encore parler de paix, ou de prévention politique et diplomatique des conflits ?

CULTURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE L'AUBE



Elle s'est réunie le 10 mai dernier au Petit Louvre en présence d'une soixantaine d'adhérents. L'Upop fête en outre ses 10 ans d'existence. Les A.G de l'Upop ne sont pas des Assemblées quelconques puisque le président tient à ce que la réunion soit à la fois festive et culturelle. C'est pourquoi des comédiens du TPC sont intervenus à plusieurs reprises pour dire des poèmes de Siméon, Max Jacob, Brecht et bien sûr de Dimey (la date l'exigeait !). Ces textes paraîtront sur le blog, mais pas dans la LETTRE numérique).

Serge Wolikow, parrain de l'Upop et historien bien connu, a traité de la guerre des mémoires, précisant à propos du 8 Mai que la mémoire doit être sous surveillance démocratique⁽¹⁾. Il ajouta que la déportation raciale fut terrible. Elle marque au fer rouge l'horreur du nazisme. Mais la déportation de répression, celle de celles et ceux qui ont combattu le nazisme et le pétainisme, porte une mémoire positive, porteuse d'espoir.

Le CA (il comprend 12 membres) a été reconduit, grossi du jeune Jérôme Dolat. Gisèle Malaval est devenue présidente adjointe auprès de Jean Lefèvre, président fondateur, Gérald Bazin secrétaire et Alain Ragnatela, trésorier. Le CA comprend en outre Florian Ferrebeuf, Éric Goyard, Eliane et Gilbert Lainé, Catherine Leloup, Yves Lévêque, Éric Totel, Jean-Marc Weinling, Jérôme Dolat, et Serge Wolikow.

Le président a remercié les participant-e-s les, 150 adhérent-e-s actuels, les bénévoles, les structures amies et coopérantes (ESS-ADFI-Ligue de l'Enseignement), nos sponsors, en particulier la mutuelle Aubéane.

L'association a donné 159 conférences depuis 2013, la première sur La Fontaine avec Valère Staraselski. 15 seront organisées cette année dont celle de MA Sélosse qui attirera plus de 200 personnes, la moyenne générale de participation tournant autour de cent participant-e-s. L'éclectisme est de mise dans le choix des intervenants et des sujets. Le but reste d'être une université populaire laïque, progressiste et émancipatrice.

Les comptes ont été approuvés. La situation est saine malgré un déficit dû à une subvention non reçue, des déplacements de conférenciers plus élevés. Nous espérons revenir à l'équilibre l'an prochain grâce à un appel plus appuyé aux anciens adhérents.

Les contacts sont pris pour la saison 2023-2024. Le sport olympique est programmé, ainsi que le Secours Populaire (origines), l'Intelligence artificielle, pour la fin 2023.

(1) Faut-il rappeler que le 8 mai 1945 les nazis ont capitulé et qu'il n'y eut ni armistice, ni traité de paix. Il est donc inadmissible que 3 journalistes aient encore pu écrire « armistice » à propos de cette date.

JEAN LEFÈVRE

ANNONCES LÉGALES

Par décisions du 30/04/2023 l'associé unique de la société en liquidation EARL BOUVEROT GERARD, au capital de 10000€, ayant son siège social et son siège de liquidation 7 Chemin de Tonnerre 10210 COUSSEGNEY, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°800 944 936, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard BOUVEROT, demeurant 7 Chemin de Tonnerre 10210 COUSSEGNEY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de TROYES.

LES COLLOCS
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 43 rue Molé, 10000 TROYES
807601190 RCS TROYES

Par décision unanime des associés en date du 25/04/2023, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Alexandre GILLET de ses fonctions de Président, ont nommé Yann MIGNOT, demeurant 43 rue Marie Pascale Raguenau 10000 TROYES en remplacement. La même décision unanime a précisé que le mandat de Directeur Général occupé par Yann MIGNOT s'est éteint automatiquement en vertu de l'article 19 des statuts de la société, ledit mandat ne pouvant excéder celui du Président.

SC "Gabin et Vivien"

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 10 mai 2023, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SC
Dénomination : "Gabin et Vivien"
Siège social : 27 bis rue du Général de Gaulle - 10340 LES RICEYS
Objet social : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €.
Cession de parts sociales : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des trois quarts des voix exprimés.
Gérance : Monsieur Vivien LAMOUREUX, demeurant 27 bis rue du Général de Gaulle - 10340 LES RICEYS, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES

SCI ECC
SCI au capital de 1 000 euros
2 bis rue Veuve Bénard Bodié

10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC 791 552 219 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 23/05/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Yohan LOTH de ses fonctions de gérant à compter du 23/05/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Aux termes des décisions en date du 20/04/2023, l'associée unique de la société LA CITE DES PIERRES, SAS au capital social de 1000€ ayant son siège social 72 rue du Révérend Père Lafra 10000 TROYES et immatriculée au RCS de TROYES sous le n°824195143, a décidé d'étendre l'objet social initial comprenant les activités de fabrication et de commercialisation de bijoux fantaisie, le commerce de pierres naturelles, la location d'espace d'exposition pour des créateurs, le commerce d'objets de décoration, de livres, de vêtements et accessoires de yoga, de minéraux, la location de salle à la journée, aux activités de massages bien être et de relais colis, point dépôt et retrait colis, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE MERIOT en date du 23/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GREEN COMET
Siège : 7 rue des Ouches, 10400 LE MERIOT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : Achat, vente et commercialisation de tous produits alimentaires ou non à base de CBD (Cannabidiol) dont la teneur n'excède pas 0,30% et qui sont autorisés par la législation tels que les tisanes, infusions, biscuits, aliments pour animaux, produits cosmétiques ou tous autres produits dérivés tels que les produits textiles, accessoires de modes et graines de CBD collection notamment, et ce tant en magasin physique, en ligne, e-commerce, ou en livraison à domicile. Vente de cigarettes électroniques, e-liquides et accessoires et ce tant en magasin physique, en ligne, e-commerce, ou en livraison à domicile. Organisation de tout événements publics ou privés tels que les soirées à thème, festivals, conférence notamment, Herboristerie, Toutes activités se rapportant directement ou indirectement aux activités énoncées ci-dessus. Vente de boissons non alcoolisées sur place et ou à emporter. Vente de boissons alcoolisées sur place et ou à emporter. Fabrication de plats préparés à base de CBD.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Aurélien BOUQUIN, demeurant 7 rue des Ouches 10400 LE MERIOT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES

POUR AVIS Le Président

TROYES - ROSIÈRES SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX